

## NORMES EDITORIALES

### THAETRE

---

#### STYLES

**NORMAL :** Garamond. Caractère 12. Interligne simple. Justifié. Retrait alinéa 1 cm. 6 pts d'espacement entre chaque paragraphe.

**CITATION (PLUS DE TROIS LIGNES) :** Garamond. Caractère 11. Interligne simple. Justifié. Retrait gauche 1 cm. Pas d'alinéa. 6 pts d'espacement au-dessus et au-dessous du paragraphe.

**NOTES DE BAS DE PAGE :** Garamond. Caractère 10. Interligne simple. Justifié. Numéro de note en exposant suivi d'un espace. Pas de retrait après le numéro de note. Pas d'espacement entre les notes. Numérotation continue pour la totalité de l'article.

**TITRES :** Garamond. Caractère 12. Gras. Petites majuscules. Centré. Suivi du nom du rédacteur : Garamond. Caractère 12. Normal. Petites majuscules. Centré.

**SOUS-TITRES :** Garamond. Caractère 12. Petites majuscules. Retrait alinéa 1 cm. En cas de second niveau de sous-titres : Garamond. Caractère 12. Italiques. Minuscules. Retrait alinéa 1 cm. 12 pts d'espacement avant et après chaque sous-titre (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux).

**APOSTROPHES :** Courbes et non droites.

**PONCTUATIONS :** Utiliser les espaces insécables avant toute ponctuation (cit ; cit : cit ? cit ! « cit »), à l'exception des virgules, points, points de suspension et guillemets anglais (cit, cit. cit... "cit").

**ITALIQUES :** L'italique doit être utilisée pour souligner (et non le soulignage ou le gras). Les mots étrangers sont en italiques.

**EXPOSANTS :** Les siècles sont désignés par des chiffres romains suivis d'un « e » en exposant (ex. : XVII<sup>e</sup> siècle). Les appels de notes sont en exposant.

**MAJUSCULES :** Les majuscules sont accentuées.

#### CITATIONS

Citations courtes dans le corps du texte : utiliser les guillemets français (avec espaces insécables) : « xxx ». Réserver les guillemets anglais "yyy"

pour les citations à l'intérieur d'une autre citation. La ponctuation à la fin d'une citation est à placer après les guillemets fermants (sauf lorsque la citation est introduite par deux points).

Pour les citations de plus de trois lignes : créer un paragraphe-citation. Les paragraphes-citations n'ont pas de guillemets ouvrants et fermants.

Les coupes dans une citation sont à noter par des points de suspension entre crochets [...]. Les ajouts qui ne sont pas de l'auteur cité sont à noter entre crochets [xxx]

#### APPELS DE NOTE DE BAS DE PAGE

Les appels de note de bas de page sont en caractère 12, en exposant : « xxx »<sup>2</sup> (et non pas : « xxx »<sup>2</sup>).

Les appels de note qui suivent immédiatement une citation courte, sont à placer après les guillemets fermants, et avant la ponctuation finale : « [...] xxx »<sup>2</sup>.

Pour les paragraphes-citations, placer l'appel de note avant la ponctuation finale du paragraphe.

Exemples :

- Brecht définit ainsi la fonction du théâtre : « Depuis toujours, l'affaire du théâtre, comme d'ailleurs de tous les autres arts, est de divertir les gens. »<sup>1</sup>
- Pour Brecht, « l'affaire du théâtre [...] est de divertir les gens »<sup>2</sup>.
- Brecht estimait alors que « l'affaire du théâtre [...] [était] de *divertir* les gens »<sup>3</sup>.
- Ainsi de cette déclaration de Brecht :

Depuis toujours, l'affaire du théâtre, comme d'ailleurs de tous les autres arts, est de divertir les gens<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Bertolt BRECHT, *Petit organon pour le théâtre*, trad. Jean Tailleur, Paris, L'Arche, coll. Scène ouverte, 1978, p. 13.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.* Nous soulignons.

<sup>4</sup> *Ibid.*

## REFERENCEMENT DES CITATIONS EN NOTES DE BAS DE PAGE

### LIVRE

Prénom suivi du Nom en petites majuscules (1<sup>ère</sup> lettre en majuscule et pas de virgule entre nom et prénom) [1] ; s'il y a plus de deux auteurs, les séparer par des virgules. Pour les œuvres collectives, indiquer le nom du premier auteur suivi de « *et al.* » en italiques [2].

Titre de l'ouvrage en italiques.

Prénom et Nom du ou des traducteur(s) s'il y a lieu, précédés de la mention « trad. » [3]

Lieu d'édition, Maison d'édition, Collection s'il y a lieu (précédée de la mention « coll. »), Année d'édition (s'il convient d'indiquer l'année de la première édition, la mentionner entre crochets avant la date de parution de l'édition citée [2][3]).

Page(s) citée(s) (espace insécable entre le « p. » et le(s) numéro(s) de page).

[1] Exemple : Emmanuel RENAULT, *L'Expérience de l'injustice, Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, 2004, p. 70.

[2] Exemple : Louis ALTHUSSER *et al.*, *Lire le Capital*, Paris, PUF, [1966] 1995, p. 98.

[3] Exemple : Max WEBER, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. Isabelle Kalinowski, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2000, p. 70-72.

### CHAPITRE D'UN OUVRAGE COLLECTIF

Prénom suivi du Nom en petites majuscules.

Titre de l'article entre guillemets sans italiques.

Nom du ou des directeurs de la publication en caractères normaux, précédé de « dans », et suivi de (dir.) [4]

Titre de l'ouvrage en italiques.

Lieu d'édition, Maison d'édition, Année d'édition.

Pages citées.

[4] Exemple : Massimiliano NICOLI et Luca PALTRINIERI, « Qu'est-ce qu'une critique transformatrice ? Contrat psychologique et normativité d'entreprise », dans Christian LAVAL, Luca PALTRINIERI

et Ferhat TAYLAN (dir.), *Marx & Foucault. Lectures, usages, confrontations*, Paris, La Découverte, 2015, p. 323-337.

#### ARTICLE DE REVUE

Prénom suivi du Nom en petites majuscules.

Titre de l'article entre guillemets sans italiques.

Titre de la revue en italiques (ne pas faire précéder les titres de revue de « dans » ou « in »), suivi du numéro de la revue, la date de publication, la ou les pages citées [5].

En cas d'article en ligne, toutes les informations précédentes doivent être suivies de l'url et de la date de consultation [6].

[5] Isabelle BRUNO et Emmanuel DIDIER, « L'évaluation, arme de destruction », *Le Monde diplomatique*, n° 710, mai 2013, p. 3.

[6] Rossana DI VINCENZO, « L'impro prend de l'ampleur », *Télérama*, 4 décembre 2014, URL : <http://www.telerama.fr/scenes/l-impro-prend-de-l-ampleur,116487.php>, consulté le 5 mars 2015.

#### TEXTES DEJA CITES

Un ouvrage déjà cité est désigné par l'auteur, le titre de l'ouvrage, suivi de *op. cit.* en italiques [6].

Un article déjà cité est désigné par l'auteur, le titre de l'article, suivi de art. cité (sans italiques).

Lorsqu'un même ouvrage ou article est cité consécutivement, il est noté par *Ibid.* (en italiques), suivi du numéro de page si elle est différente [7].

[6] Exemple : Karl MARX, *Le Capital*, *op. cit.*, p. 90.

[7] Exemple : *Ibid.*, p. 126.